

Loi sur les télécommunications

Notification d'une procédure de révocation

Une procédure de révocation, basée sur la législation des télécommunications, a été introduite à l'encontre de la/les personne/s suivante/s:

Ouverture de révocation

- CA-Team, Schönenbergstrasse 4, 8820 Wädenswil
- Doris Hafner, Olivenstrasse 4, 9320 Arbon
- Rodolfo Espinosa, c/o Tera Salzberg, Inselstrasse 38, 4057 Basel
- approm GmbH, Etzelstrasse 20, 8834 Schindellegi
- Dr. Müller & Dipl. Ing. Berndt, Rehstrasse 2, DE-66953 Pirmasens.

Le courrier mentionné peut être demandé par le destinataire à l'adresse suivante:

Office fédéral de la communication, Numérotation et adressage

Rue de l'Avenir 44

2501 Bienne

téléphone +41 (0)32 327 55 11

fax direct +41 (0)32 327 55 28